

# Syntaxe des structures avec *avoir beau* en français préclassique et classique

Marie-José BÉGUELIN & Virginie CONTI  
Université de Neuchâtel et Projet FNS 100012-113726

## Résumé

La présente étude porte sur la concessive dite «lexicale» du français, du type *il a beau protester, personne ne l'écoute*. Elle vise à éclairer la nature du lien qui associe, à l'époque préclassique et classique, les deux membres de cette construction bi-propositionnelle. Après avoir problématisé la notion de «couplage» de constructions verbales (§ 1), nous rappelons les origines et le devenir sémantico-syntaxique de la locution *avoir beau* + Vinf (§ 2). Nous explicitons les enjeux théoriques de notre étude qui, à travers le cas des concessives avec *avoir beau*, vise à modéliser certains types de configurations macro-syntaxiques et les grammaticalisations par coalescence auxquelles elles sont sujettes (§ 3). Au § 4, nous entrons dans le vif du sujet: sur la base d'une étude exhaustive des occurrences d'*avoir beau* + Vinf fournies par la banque de données FRANTEXT au cours de deux périodes distantes de 60 ans (respectivement 1570-1630 et 1670-1730), nous mettons en évidence l'évolution distributionnelle de notre locution, telle que la laissent entrevoir les corpus à disposition. Nous procédons d'abord qualitativement (§ 4.1.), en inventoriant les contextes où l'expression *avoir beau* + Vinf fonctionne de manière «libre», sans présence obligatoire d'un corrélat, puis nous donnons de nos résultats une brève synthèse chiffrée (§ 4.2.) En guise de conclusion, nous tirons les enseignements de cette étude sur corpus, qui demanderait à être prolongée jusqu'à l'époque contemporaine (§ 5).

## 1. Couplages de constructions verbales

Dans le cadre du programme de recherche FNS intitulé «La structure interne des périodes»<sup>1</sup>, nous étudions les relations qui peuvent s’instaurer entre des constructions verbales (CV) juxtaposées, donnant lieu à diverses formes de «greffes», de «couplages» ou d’«attelages» [Deulofeu, 1989]. Des faits analogues à ceux qui nous occupent ont été abordés naguère sous le nom de «constructions siamoises» [Savelli, 1993], de «syntagmes conjoints» [Abeillé 2005], d’«association de propositions sans marques segmentales» [Choi-Jonin & Delais-Roussarie, 2007] ou de «grafted sentences» [Riemsdijk, 2005]. Nous nous efforçons d’*explicit*er les circonstances discursives, sémantiques et informationnelles dans lesquelles surviennent ces phénomènes, sans nous satisfaire du simple constat d’une grammaticalisation<sup>2</sup>.

Un premier volet de la recherche porte sur certaines «parataxes» du français parlé contemporain, ainsi:

- (1) LS. [...] mais c’était il faut être juste c’était que les riches qui avaient euh q- salle de bain  
E. ah c’était pas donné à tout le monde  
LS. euh q- *je me suis mariée j’avais pas la télé bein* (oral, PFC, notre transcription)<sup>3</sup>
- (2) E. tu es arrivé à quel âge?  
GM. *je suis arrivé là-bas j’avais seize ans* (oral, PFC, notre transcription)

Dans ces exemples, chaque paire de CV en italiques pourrait, théoriquement, être réalisée sous la forme de deux énonciations successives. Pourtant, dans leur contexte d’occurrence<sup>4</sup>, elles sont tendanciellement perçues comme formant une seule unité, accomplissant un seul et même acte énon-

1 Projet FNS 100012-113726, dirigé par M.-J. Béguelin. Un grand merci à Alain Berrendonner, Frédéric Gachet, Mathieu Avanzi, Gilles Corminboeuf, Laure Anne Johnsen et Claire Blanche Benveniste pour leur relecture critique et leurs suggestions d’améliorations.

2 Voir, dans cette perspective, Béguelin [2002, 2007 a et b, 2009], Avanzi [à par.].

3 Dans la transcription PFC [Durand *et al.*, 2002 et 2005], le passage en question a été doté d’un *quand* initial manifestement reconstruit par le transcripateur (et un bref sondage nous indique que le cas n’est pas isolé!).

4 Ces exemples peuvent être aisément retrouvés et commodément écoutés sur le site de PFC (voir référence du site *infra*, en fin de bibliographie).

ciatif. Dans (1), la première des deux CV se voit ainsi allouer, par rapport à la suivante, un rôle sémantique analogue à celui d'un adverbial cadratif ( $\approx$  «quand je me suis mariée j'avais pas la télé»; cf. Charolles [1997]), interprétation que corrobore l'erreur de transcription signalée à la note 3. Quant à (2), la seconde CV y est comprise non comme une énonciation indépendante, mais comme un complément rhématique régi par le V de la première; l'ensemble y est soumis à une prosodie de type «regroupant» [cf. Avanzi à par. et thèse en cours].

D'autres suites de CV semblent en revanche plurivoques, le contexte ne fournissant pas de critères nets de désambiguïsation:

- (3) bon en plus euh j'ai p- j'ai ma mère est morte j'avais quatorze ans (oral PFC, notre transcription)

En contexte, l'exemple (3) semble pouvoir être compris (au moins) de deux manières. Il peut être reçu comme une suite de deux unités micro-syntaxiques maximales, ou *clauses*, mises en énonciation indépendamment l'une de l'autre, ou encore comme une seule unité micro-syntaxique maximale donnant lieu à un seul et unique acte énonciatif [Berrendonner 2002 a et b, 2003 a et b]. Nous schématiserons de la manière suivante ces deux interprétations:

- (3) (a)  $\mathcal{E}$  (ma mère est morte)<sub>C1</sub>  $\mathcal{E}$  (j'avais quatorze ans)<sub>C2</sub><sup>5</sup>  
 (b)  $\mathcal{E}$  (ma mère est morte j'avais quatorze ans)<sub>C</sub>

Entre (3a) et (3b), il y a *métanalyse*, c'est-à-dire coexistence de deux analyses possibles à conditions interprétatives plus ou moins équivalentes d'un point de vue pragmatique. Dans l'interprétation (3a), la clause C1 n'indique pas le moment du décès: celui-ci est spécifié ans un second temps, sous forme d'une énonciation indépendante qui le situe par rapport à l'âge de la locutrice au moment de l'événement. Dans les termes du modèle de Fribourg, il s'agit là d'une routine discursive macro-syntaxique de type *action-continuation* [Berrendonner, *ibid.*] Mais l'exemple (3) peut aussi, sans incidence notable

5 Dans cette notation,  $\mathcal{E}$  signifie «énonciation» et C «clause». Les parenthèses délimitent des *clauses*, c'est-à-dire dans notre terminologie des *îlots morpho-syntaxiquement connexes*. Les relations internes à la clause relèvent de la *micro-syntaxe*, alors que les relations inter-énonciations relèvent de la macro-syntaxe ou *pragma-syntaxe* (pour plus de détails sur l'opposition entre *micro-syntaxe* et *pragma-syntaxe* voir les travaux de Berrendonner et Béguelin qui figurent en bibliographie).

du point de vue du sens, être compris comme formant une clause unique, où *j'avais quatorze ans* est greffé en position de complément temporel régi par *est morte* (3b); la succession de deux CV est alors reçue comme seul acte énonciatif, excluant tout effet d'«après coup»<sup>6</sup>.

D'un point de vue paradigmatique, le circonstant ainsi greffé n'a toutefois pas la même distribution qu'un adverbial temporel tout-venant comme *bier* ou *l'an dernier*, et il ne répond pas aux tests habituels de la rection. Ainsi, il ne supporte pas le clivage...

- (3) (c) \*c'est j'avais quatorze ans qu'elle est morte

...alors que (3d) est banal:

- (3) (d) c'est *bier* / *l'an dernier* qu'elle est morte

On peut mettre en parallèle le comportement des compléments temporels avec *il y a* + laps de temps, qui résultent de la greffe ritualisée d'une CV impersonnelle, dans des circonstances syntagmatiques analogues au cas de la «datation via l'âge du locuteur» type (3b). Cf. (3e) vs (3f):

- (3) (e)  $\mathcal{E}$  (ma mère est morte)<sub>C1</sub>  $\mathcal{E}$  (il y a quatorze ans)<sub>C2</sub> (ex. (3a) remanié)  
 (f)  $\mathcal{E}$  (ma mère est morte il y a quatorze ans)<sub>C</sub> (ex. (3b) remanié)

Les compléments en *il y a* tolèrent toutefois fort bien le contexte de la clivée:

- (3) (g) C'est *il y a huit jours seulement* que j'ai trouvé chez moi votre volume.  
 (Flaubert, 1860 < FRANTEXT)

Cela indique une insertion aboutie dans le paradigme des adverbiaux temporels, justifiant que le segment *il y a*, dans ce type d'emploi, soit parfois sous-catégorisé parmi les prépositions.

Face à un couple de clauses juxtaposées C1 et C2, nous cherchons à déterminer les facteurs contextuels qui sont de nature à favoriser un raccourci

6 Cf., *mutatis mutandis*, la notion d'épexégèse chez Bally [1944: 173 n.] La présence du *en plus* au début de notre extrait semble indiquer, pour *ma mère est morte*, le statut d'une information indépendante, qui a pour fonction, en l'occurrence, de justifier la démotivation de la locutrice à l'égard de sa formation professionnelle; cependant l'intonation de ce segment est plate, nettement dominée par la prééminence qui affecte la fin de *j'avais quatorze ans*. On ne saurait exclure qu'il y ait, dans cet exemple, une sorte d'*apo koinou*, une énonciation «action» (*ma mère est morte*) étant reprogrammée, en cours de production, comme énonciation «préparatoire» de la suivante.

réanalytique du type (3b), (3f). Documentée dans quelques-unes de nos publications, la satellisation de C2 semble liée aux facteurs suivants:

- (i) Les circonstances temporelles ou spatiales de l'événement dénoté dans C1 sont sous-spécifiées; la rection ou la valence du V de C1 est insaturée ou remplie par des indéfinis (type *quelque chose*, etc.).
- (ii) Du point de vue interactionnel, l'information apportée par l'énonciation de C2 a un statut réparateur: en glosant C1, elle comble ce qui, par rapport à l'échange en cours, peut être ressenti comme une lacune informationnelle de C1.
- (iii) La C1 est dotée, en contexte, d'un faible degré de pertinence informationnelle<sup>7</sup>.

La présence de l'un ou de plusieurs de ces facteurs semble particulièrement propice à un ravalement du matériau linguistique de C2 au rang d'un simple constituant de C1. Le phénomène est favorisé (ou sur-marqué?) par une intonation où le patron prosodique de C2 domine celui de C1. À partir de données orales enregistrées et en recourant à l'outil logiciel ANALOR, Avanzi [à par. et thèse en cours] est en train d'étudier systématiquement, dans le cadre de notre projet de recherche, cette valeur d'indice des phénomènes prosodiques survenant à la jonction des constructions verbales contiguës.

Outre le volet portant sur les couplages de clauses en français contemporain, que nous ne détaillerons pas davantage ici, notre recherche comporte un important volet diachronique. L'histoire du français est en effet riche en coalescences de clauses (ainsi celle de *il y a* + laps de temps évoquée *supra*), dont l'étude permet de mieux comprendre les conditions des couplages et de leur éventuelle ritualisation. Nous avons ainsi analysé, dans une perspective variationnelle et diachronique, la constitution de certaines protases hypothétiques à partir de questions [Béguelin & Corminboeuf, 2005; Béguelin, 2007b; Corminboeuf, 2009 à par.: ch. 9]; la réanalyse en tant qu'indéfinis de clauses en *n'importe Q* et *je ne sais Q* [Béguelin, 2002b et 2009]; le recyclage du diptyque *en veux-tu en voilà* comme locution quantifiante [Béguelin, 2007b]. Nous nous sommes également penchés sur le cas

7 Voir à cet égard, dans (2), le statut informationnel de *je suis arrivé là-bas*, qui ne fait que rappeler les termes de la question précédente en y ajoutant un adverbe de lieu (lequel assume d'ailleurs lui-même une fonction anaphorique). De manière analogue, dans (1), l'échange porte clairement sur l'absence de confort qui a marqué les jeunes années de la locutrice, non sur son statut matrimonial, dont il a déjà été question.

des concessives avec *avoir beau* + V<sub>inf</sub>, auquel sera consacrée la suite de cette étude. Ces concessives bi-propositionnelles posent en effet, en français contemporain, un problème d'analyse analogue à celui des couples de CV (1)-(3): faut-il y voir une ou deux unités micro-syntaxiques maximales? une ou deux énonciations successives? et en fonction de quels critères? Ces séquences résultent-elles, en diachronie, d'une coalescence de clauses, par satellisation d'une clause initiale contenant *avoir beau* [cf. Conti & Béguelin, 2009 à par.; Béguelin, 2009]?

## 2. Origines de la locution

La concessive formée à l'aide de *avoir beau* suivie d'un V à l'infinitif fait partie de ces «curiosités verbales» susceptibles d'éveiller la perplexité des non-francophones. Répondant aux interrogations d'une téléspectatrice britannique, Bernard Cerquiglini y a consacré une des émissions de la série «Merci Professeur», disponible sur le site de TV5<sup>8</sup>. Pour illustrer le sens de la locution *avoir beau*, il donne l'exemple (4a), qu'il glose via (4b):

- (4) (a) Il a beau réfléchir, il ne comprend pas.  
 (b) ≈ Bien qu'il réfléchisse, il ne comprend pas.

L'exemple (4a) se présente sous la forme d'un diptyque associant deux CV (ou, en termes traditionnels, un couple protase-apodose). La première CV (*il a beau réfléchir*) est une concessive d'un type particulier, non introduite par une conjonction, et qualifiée parfois, de ce fait, de concessive «lexicale» [Wagner & Pinchon, 1962; Marcotte, 1997]; elle fonctionne en corrélation avec la proposition qui la suit (*il ne comprend pas*), laquelle exprime une opposition, ou encore une conséquence attendue, mais niée, de l'action dénotée par le V à l'infinitif. D'un point de vue sémantique, (4a) convoque un stéréotype selon lequel «dorsqu'on réfléchit on finit par comprendre»: le diptyque concessif avec *avoir beau* a précisément pour fonction de suspendre, de manière conjoncturelle, la validité de ce stéréotype. On rejoint ici la va-

8 [Http://www.tv5.org/TV5Site/lf/merci\\_professeur.php?id=4243](http://www.tv5.org/TV5Site/lf/merci_professeur.php?id=4243).

leur de «cause contrariée» ou de «discordance entre deux propriétés» [Morel, 1996] propre au fonctionnement de la concession en général [cf. Martin, 1987; Morel, 1980 et 1996; Spevak, 2005].

Anciennement déjà, des philologues comme Hess [1924], Faye [1931 et 1934] se sont penchés sur les origines de la locution concessive *avoir beau* + Vinf. Ils l'ont rapprochée du vieux proverbe (5a), où l'adjectif *beau* assume son rôle de terme à sens flatteur, favorable:

- (5) (a) A beau mentir qui vient de loin.  
 «Il a le mensonge avantageux celui qui vient de loin / il lui est facile de mentir, à celui qui vient de loin / les voyageurs ont le mensonge facile.»

Dans ce proverbe à la syntaxe archaïque, attesté jusqu'à l'époque moderne<sup>9</sup>, la CV *avoir beau* + Vinf fonctionne comme un îlot syntaxique indépendant: l'énoncé est aphoristique et tout à fait étranger à l'expression de la concession. L'adjectif *beau* y est analysé soit comme une épithète du verbe à l'infinitif (lequel aurait valeur substantivale, cf. Orr [1963]), soit plutôt comme un attribut du complément de verbe (explication soutenue par Goosse [1991]):

- (5) (b) [*avoir* [*beau mentir*]<sub>SN</sub>] ou encore [[*avoir* [*beau*] [*mentir*]<sub>SN</sub>]

Montaigne, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, fournit un exemple construit sur ce même moule morpho-syntaxique<sup>10</sup>, à la présence près de l'indice personnel *il*:

- (5) (c) Il a beau aller à pied, dit-on, qui meine son cheval par la bride.  
 (Montaigne, 1592 < FRANTEXT)  
 «Cela lui est facile d'aller à pied à celui qui mène son cheval par la bride [sous-entendu: il peut monter sur son cheval quand il veut].»

Même si (5a-c) font aujourd'hui figure d'archaïsmes, les emplois «libres» d'*avoir beau* + Vinf, avec le sens positif ou favorable de l'adjectif *beau*, sont restés vivants dans certaines variétés non centrales du français, en Europe

9 FRANTEXT (recherche sur la séquence *beau mentir*, mars 2009) en fournit 7 attestations dont la première en 1736, sous la plume de Marivaux. Plusieurs des exemples récents (Genevoix, Alain, Schreiber) sont orthographiés avec un *à* initial, ce qui indique manifestement une perte de motivation. Au contraire, le *Journal* de Gide (1939) fournit de ce proverbe une parodie remarquablement conforme: «A beau crâner, qui se sent les muscles d'acier» [< FRANTEXT].

10 Orr [1963: 106 et 106 n.]. Cf. Pagani-Naudet [à par.] qui voit dans les structures de type (5c) des sortes de corrélatives.

comme en Amérique. *Le Bon Usage* en relève ainsi des exemples relativement récents en français du Québec:

- (5) (d) Vous avez beau coucher encore icitte à soir tous les deux, et après souper les jeunes gens du village viendront veiller. (Hémon, *Maria Chapdelaine*, écrit en 1912/13) [Nous avons complété l'exemple cité par Grevisse-Goosse, § 305, à comprendre comme: «Vous avez tout loisir / bonne occasion de coucher encore ici ce soir tous les deux, et après souper...»]
- (e) Elle a beau partir: personne ne l'arrête (une Québécoise, 29 mars 1983) (< Grevisse-Goosse, § 305; «Il lui est facile de partir / elle a beau jeu de partir, [puisque] personne ne l'arrête») <sup>11</sup>

Interrogés sur ces deux exemples, des locuteurs québécois nous ont toutefois déclaré qu'un tel emploi d'*avoir beau* + Vinf ne faisait pas partie de leur compétence; une enquête plus approfondie serait donc à entreprendre sur la destinée de cet usage en français d'Amérique.

Revenons au fonctionnement de la construction médiévale de type (5b). Cette structure a donné lieu à un premier changement remarquable: une évolution sémantique par lexicalisation d'inférence. En effet, le sens «avoir facilité pour Vinf» a pris, tôt dans l'histoire du français<sup>12</sup>, le sens «Vinf vainement» (avec l'idée d'un procès qui échoue), qui fonctionne en parallèle avec le sens favorable mais en le supplantant progressivement d'un point de vue statistique, cf.:

11 Parmi d'autres, Damourette & Pichon [t. III § 1129] relèvent l'«usage haute-bretonne» suivante:

«[...] Elle passait tout le temps, cette autobus-là; j'avais beau la prendre, moi, au lieu d'attendre l'autre». C'est-à-dire: «J'aurais dû et pu le prendre, si j'avais su qu'il menait où je voulais aller».

Les mêmes auteurs relèvent, sous la plume d'Henri Pourrat (1930), un exemple avec *mauvais*, apparemment isolé, mais constituant avec le type précédent un début de paradigme:

«Il avançait le pas comme un dératé. Mais *il avait mauvais marcher* sur ces pentes de pierre, de fougères, de racines».

Ajoutons que FRANTEXT fournit, avec une valeur analogue à celle d'*avoir beau* + Vinf, deux occurrences d'*avoir bel à* + Vinf («avoir beaucoup à, avoir bien lieu de»):

«Ils *ont bel à courir*, il y a longue traite». (Des Masures, 1566 < FRANTEXT).

«Il *a bel à chanter son Dieu*, son Roy, son Père:

Si ne partira-il, comme il se delibere». (Des Masures, 1566 < FRANTEXT).

12 Orr [1963: 106] situe ce changement à partir du XV<sup>e</sup> siècle, sans que l'emploi de type (5) ne soit totalement évincé, cf. ci-dessus et n. 9.

- (6) (a) Je luy ai remonstré meo cum officio functus, qu'y ferois-je? *On a beau prescher qui n'a cure de bien faire* (Larivey, 1579 < FRANTEXT)<sup>13</sup>

Par sa forme gnomique et par la présence d'une relative substantive, (6a) se rapproche de (5a) et (5c) ci-dessus. Pourtant, il ne signifie pas, comme dans ces énoncés, «il est aisé de...», mais «il est vain de prêcher / on peut bien essayer de prêcher qqn qui n'a pas le souci de bien faire» (interprétation corroborée par l'aveu d'impuissance qui précède: «qu'y ferois-je?»). La relative substantive est donc ici l'objet de *prescher*.

Alors que (6a) illustre à merveille le passage du sens de «facilité à faire» à celui d'«inutilité à faire», certains exemples semblent toutefois équivoques, c'est-à-dire interprétables soit avec le sens de *favorable*, soit avec le sens de *vain*:

- (6) (b) Hellas! je m'ay beau courrousser,  
Car jamais je n'auray lyesse...  
(*Mistère du vieil testament*, XV<sup>e</sup> siècle < Orr [1963: 106])  
«J'ai bonne raison d'être contrarié, ou je me contrarie pour rien, car jamais je n'aurai de joie»
- (c) Les Coqs, lui disait-il, ont beau chanter matin;  
Je suis plus matineux encore. (La Fontaine, 1668 < FRANTEXT)

Ce dernier extrait peut ainsi donner lieu à une lecture «rétro-» de type «parataxe asyndétique»: «Les Coqs chantent bel et bien de bonne heure; [mais] je suis encore plus matinal qu'eux»; mais il se prête aussi à une lecture «moderne» et concessive: «Les Coqs peuvent bien chanter de bonne heure, je suis plus matinal encore».

L'inversion de valeur sémantique est cependant avérée dans les cas fréquents où *avoir beau* + Vinf est, en contexte, glosé par l'expression *en vain* ou par quelque autre allusion à l'inefficacité d'un procès, souvent dans une construction verbale appartenant à la même «liste» énumérative, au sens de Blanche-Benveniste & Jeanjean [1986: 168], cf. (6e)<sup>14</sup>:

13 Variantes: «on a beau prescher qui n'a soin de bien faire» (Auvray, 1636 < FRANTEXT), «on a beau prêcher qui ne veut écouter» (La Motte, 1719 < FRANTEXT).

14 Voir aussi (6) plus haut et (19c) ci-dessous. À noter que le dictionnaire de Furetière (1690) entérine le sens concessif de notre locution: «Beau. Quand ce mot est joint avec le verbe avoir, il signifie, Quoique, encore que. Vous avez beau parler, & me promettre, je n'en ferai rien. Vous avez beau faire, vous n'en viendrez pas à bout».

- (6) (d) Et, quand ilz furent près, trestous a une voix par son nom l'appellerent; mais ilz *ont beau hucher*, car il n'a garde de répondre; ilz recommencent a crier, mais c'est *pour neant* (*Cent nouvelles nouvelles*, 1456-1467 < BFM)
- (e) Le peintre *en vain* s'écrie, il *a beau se fâcher*, sur cet arrêt il faut qu'il recommence: [...]. (La Motte, 1719 < FRANTEXT)

Cette inversion de valeur sémantique, où Littré [1883] a proposé de voir une ironie lexicalisée, renvoie aux nombreux cas où *beau* (à l'instar d'autres termes axiologiquement positifs comme *bien*, *joli*, etc.) prend une valeur antiphrastique, comme dans *dire de belles paroles*, *c'est du beau travail*, *c'est du joli*, *c'est du propre*, où se retrouve d'ailleurs parfois l'idée d'échec ou d'inutilité<sup>15</sup>.

A ce phénomène sémantique vient se superposer un autre changement, syntaxique cette fois, et tout aussi riche de conséquences: il s'agit de la réanalyse locale du syntagme verbal, telle que représentée dans (7a).

- (7) (a) [*avoir* [*beau prêcher*]<sub>SN</sub>]<sub>SV</sub> > [[*avoir beau*]<sub>AUX</sub> *prêcher*]<sub>V</sub><sup>16</sup>

La séquence *avoir beau* est en effet réinterprétée comme une sorte d'auxiliaire à caractère modal<sup>17</sup>, indiquant que le procès a lieu sans atteindre son

15 Voir surtout le cas de *pouvoir bien* + Vinf, qui a pris lui aussi un sens concessif [Brunot, 1922; Le Bidois, 1938; Morel, 1996: 72] et que le TLFi (s.v. *bien*) glose par *avoir beau*.

Le journaliste Philarète Chasles, dont un article est reproduit en préface de la *Grammaire nationale* de Bescherelle (1877<sup>15</sup>: 13) réunit pour sa part les cas suivants:

« - *Vous nous la donnez belle!* dans le sens de: *Vous vous moquez!*

- *Vous êtes bon!* exclamation populaire, qui signifie: *Je me moque de ce que vous dites!*

- *Vous aurez beau faire!* pour: *Vous vous fatiguez en efforts inutiles!»*

Il voit là des «gallicismes singuliers», manifestant «d'épigramme au cœur de la syntaxe», des exemples où *bon* et *beau* sont «détournés tout exprès de leur signification propre et aiguisés par l'ironie». Il ajoute: «Les grammairiens ont tort de chercher l'exacte analyse de la locution bizarre: *Vous avez beau faire*; là *beau* est pour *ridicule*; tous les efforts perdus sont ridicules, ce sont de *beaux* efforts!». Alain Berrendonner nous a aimablement transmis cet intéressant extrait, dont on peut noter que l'auteur glose un emploi d'*avoir beau* sans corrélat, non accompagné d'une proposition exprimant la conséquence niée.

16 A tort, le *Dictionnaire historique du français* mentionne *avoir beau* comme exemple d'emploi adverbial de *beau*, en compagnie de *bel et bien* et de *tout beau*.

17 Cf. Faye [1934: 1008]. Ce changement est lui aussi fort précoce, et ne présuppose pas le changement sémantique *favorable* > *vain* que nous venons de dépeindre. Orr [1963] a plaidé pour le statut initialement substantival de l'infinitif dans notre structure, rapprochant de manière suggestive l'exemple italien *S'è un bel guadagnare quando le spese crescono sempre* («On a beau gagner quand les dépenses montent toujours»). Cependant, parmi les illustrations qu'Orr donne à l'appui de son explication, il ne s'est pas avisé que dans:

résultat. L'action de *prêcher* se réalise, mais ne produit pas l'*effectum* espéré: le prêcheur s'évertue sans succès, son discours n'obtient pas les effets perlocutoires attendus. Cette réanalyse syntaxique locale de la CV se concrétise, en français pré-classique et classique, par une extension distributionnelle de la locution *avoir beau* (c'est ainsi que l'on peut parler, en un sens élargi, d'auxiliarisation). On voit par exemple apparaître en position de Vinf un V d'état [Béguelin 2009 à par.: 45], ou encore un infinitif nié<sup>18</sup>:

- (7) (b) [[*avoir beau*] ne pas Vinf]

L'exemple suivant, daté de 1672, est la première attestation avec infinitif négatif que nous ayons trouvée dans la banque de données FRANTEXT:

- (7) (c) Vous *avez beau ne me pas écrire*, madame, je ne croirai jamais que vous m'avez oublié (Bussy-Rabutin, 1672 < FRANTEXT)

L'interprétation archaisante de *beau* comme épithète ou attribut d'un infinitif à valeur substantivale, possible à la rigueur dans (6a) et (6b), est exclue dans (7c). L'apparition d'un Vinf impersonnel, tout aussi incompatible avec l'analyse (5b), est également de nature à prouver cette installation d'*avoir beau* comme auxiliaire modal. L'impersonnel avec *avoir beau* se manifeste toutefois tardivement dans les corpus: hasard ou non, le premier exemple que nous ayons trouvé pour l'instant ne date que du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, sous la plume de Victor Hugo:

- (7) (d) *Il avait beau pleuvoir* par intervalles, Paillasse, Pantalon et Gille s'obstinaient. (Hugo, *Les Misérables*, 1862 < FRANTEXT)

Nous laisserons de côté, au moins provisoirement, l'analyse locale du syntagme *avoir beau* + Vinf pour nous pencher sur une troisième évolution, qui

---

«Certes, je demande une chose

Que vous m'avez *bel escondire*

Et refuser par raison, Sire». (*Miracles Notre-Dame* < Orr [1963: 105])

... le placement «haut» du pronom de première personne n'est compatible qu'avec une auxiliarisation déjà acquise d'*avoir beau*. Voir aussi le placement du réfléchi dans notre exemple (6b) *supra*.

18 Alors qu'*avoir beau* lui-même ne supporte apparemment pas la négation: *?il n'a pas beau prêcher*,... (à moins, éventuellement, d'une manœuvre réfutative opérant sur le dire d'autrui : mais nous n'en avons pas rencontré jusqu'ici d'exemple attesté).

se réalise cette fois à un niveau supérieur de la structure: il s'agit de la fixation du diptyque concessif de type protase-apodose (4a) auquel nous sommes aujourd'hui accoutumés, et dont la littérature des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles illustre le succès croissant. Au préalable, nous évoquerons les enjeux liés à l'analyse de ce diptyque.

### 3. Enjeux théoriques et méthodologiques

Chez les spécialistes du français moderne, la concessive de type *Il a beau réfléchir, il ne comprend pas* donne lieu à une profusion d'étiquetages, révélant une difficulté à caractériser la relation syntaxique qui lie la CV concessive à sa partenaire. Dans une précédente étude<sup>19</sup>, nous avons relevé les qualifications appliquées à cette relation dans la littérature linguistique: «subordination» [Leeman, 2002: 50], «dépendance/subordination implicite» [Faye, 1931; Wagner & Pinchon, 1962: 602; Morel, 1996: 72], «parataxe» [Faye, 1931: 29; Le Goffic, 1993: 507], «coordination zéro» [Wilmet, 2003: § 680], «couple de deux principales» [Togebly, 1983: V, 85], «structure macro-syntaxique préfixe + noyau» [Blanche-Benveniste *et al.*, 1990: 129-130]... Les opinions sont partagées et la dépendance entre les deux CV est conçue diversement selon les auteurs. Certaines propriétés assignées au diptyque font toutefois l'objet d'un consensus relatif. Ainsi, le constituant avec *avoir beau* est le plus souvent considéré comme non libre, l'idée étant qu'en français contemporain on ne peut pas le trouver sous forme d'énoncé autonome. L'ordre des deux CV passe également pour immuable: *avoir beau* serait toujours dans la protase, laquelle serait toujours *suivie* d'une apodose exprimant l'opposition. Seuls Soutet [1992: 70-71] et Grevisse-Goosse [2007: § 263, 3<sup>o</sup>] admettent la possibilité, éventuellement, d'une postposition du constituant avec *avoir beau*.

Dans les termes du modèle macro-syntaxique fribourgeois, déjà évoqué au § 1, les analyses en concurrence sont les suivantes:

- (8) (a)  $\mathcal{E}$  [il a beau réfléchir]<sub>C1</sub>  $\mathcal{E}$  [il ne comprend pas]<sub>C2</sub>

19 Pour plus de détails à ce sujet, cf. Conti & Béguelin [2009 à par.]

(b)  $\mathcal{C}$  [[il a beau réfléchir]<sub>lié</sub> [il ne comprend pas]<sub>libre</sub>]<sub>C</sub>

L'analyse (8a) reflète une routine macro-syntaxique où une première énonciation assume par rapport à la seconde une fonction préparatoire (routine *préparation* + *action* dans les termes de la *Grammaire de la période*<sup>20</sup>), alors que l'analyse (8b) représente la séquence comme une seule unité énonciative, une clause micro-syntaxiquement connexe, avec un constituant lié et un constituant libre (qu'il s'agisse d'une «coordination lexicale» ou d'une espèce de corrélation). Les questions que nous nous posons sont les suivantes:

- i. Quels arguments militent, à chaque époque considérée, en faveur d'une analyse (8a) ou au contraire (8b)?
- ii. Est-il possible de mettre en évidence, historiquement, un scénario diachronique de coalescence, impliquant la réinterprétation de deux énonciations successives en tant qu'énonciation unique, où les deux CV entretiendraient une relation d'implication unilatérale? Malgré l'évidente ritualisation du diptyque, en est-on toujours au contraire à un fonctionnement macro-syntaxique de type (8a)?
- iii. Si coalescence il y a, les données linguistiques permettent-elles de repérer un «point de bascule» en direction d'un statut micro-syntaxique de la structure? Observe-t-on, au contraire, une situation variationnelle caractérisée par une métanalyse sur le long terme, *i.e.* par la coexistence d'une double analyse dépourvue de contrepartie perturbatrice au plan sémantique et pragmatique?
- iv. A plus d'un demi-millénaire de distance, on rencontre des diptyques concessifs présentant une même structure de surface et un sémantisme apparemment identique: a-t-on pour autant affaire à une seule et même structure syntaxique, à une «identité», au sens saussurien du terme?

Les exemples suivants, datant respectivement du XV<sup>e</sup>, du XVI<sup>e</sup> et du XXI<sup>e</sup> siècle, nous serviront à illustrer cette dernière interrogation:

- (9) (a) vous avez beau hurter, vous n'y entrerez pas. (*Cent nouvelles nouvelles*, 1456-1467 < BFM; *hurter* = *heurter*, *frapper*)  
 (b) il aura beau crier à l'aide, au feu, à l'eau, au meurtre, personne ne ira à secours (Rabelais, 1552 < FRANTEXT)  
 (c) Il a beau réfléchir, il ne comprend pas. (2008 = ex. (4) *supra*)

20 Cf. aussi Berrendonner (2002) pour une définition des principales routines macro-syntaxiques.

Tous trois incarnent le diptyque concessif; ils sont formellement semblables et paraissent refléter une même structure. Mais est-on en droit de parler ici d'une véritable identité, impliquant une même structuration syntaxique sous-jacente? Ferdinand de Saussure a, on le sait, développé l'idée selon laquelle une forme linguistique quelconque ne saurait tirer son identité de ce qui la précède ou de ce qui lui succède dans l'histoire d'une langue: cette identité découle uniquement des formes qui coexistent avec elles dans un état de langue donné [Saussure, 1916; 2002: 30-34 et 203]. Dans cette optique, l'identité d'une forme comme *avoir beau* + *Vinf* n'est en rien conditionnée par son étymologie, ou par le fait que l'œil de l'historien puisse la suivre, apparemment inchangée, sur plus d'un demi-millénaire; elle réside intégralement, de moment en moment, dans le *système linguistique qui intègre la forme étudiée*, seule réalité présente à la conscience des usagers de la langue – lesquels sont aussi les seuls artisans d'un éventuel changement dans la conceptualisation de la structure. Dans l'enseignement et les notes de Saussure, il est ainsi question de «détermination réciproque des valeurs dans la langue par leur coexistence même» [Saussure, CLG/E 1881], ou du rôle «des signes ambiants, qui seuls déterminent [...] la valeur et l'existence de chaque signe» [Saussure, 2002: 68]. Dans une synchronie donnée, nous postulons avec Saussure qu'une valeur linguistique ne découle jamais que de *l'ensemble des signes présents ou absents au moment considéré*. Dès lors, il n'y a pas d'autre méthode à envisager que de partir à la recherche des formes qui co-déterminent, dans les états de langue successifs, la structure que l'on prétend étudier: ces formes «ambiantes» sont seules de nature à valider les analyses proposées par le diachronicien [pour une confrontation des idées saussuriennes sur le changement linguistique avec l'actuel paradigme de la grammaticalisation, voir Béguelin, 2007a].

#### 4. Avoir beau + Vinf. en français préclassique et classique

##### 4.1 Emplois «libres» d'avoir beau + Vinf: indices pertinents, cas remarquables

Un premier pas, bien modeste, dans la direction indiquée par Saussure consiste à relever aussi exhaustivement que possible, à chaque époque, les contextes qui admettent *avoir beau*, qu'ils soient ou non conformes au dip-tique concessif «moderne». Parmi les quelques centaines d'occurrences de *avoir beau* + Vinf fournis par nos corpus, nous avons donc examiné en détail ceux qui concernent deux empanns temporels, allant respectivement de 1570 à 1630 et de 1670 à 1730. Tout d'abord, nous avons mis à part trois exemples d'allure archaïque, analogues à (5a), où *beau* a son sens favorable et qui sont étrangers tant à la problématique de la concession qu'à celle de la coalescence:

- (10) (a) Vrayement, vous avez beau vivre, puisque sçavez tant de mestiers. (Larivey, 1579)  
 (b) Il a beau aller à pied, dit-on, qui meine son cheval par la bride (Montaigne, 1592 = (5b))

Restreignant notre étude au sens de «faire vainement», nous nous sommes mises en quête d'indices révélateurs d'une liberté d'emploi d'*avoir beau* + Vinf dans les périodes considérées. Et notre moisson a été plutôt fructueuse. Nous présenterons ici des extraits de corpus, tous tirés de la banque de données FRANTEXT, classés en fonction des critères syntaxiques que nous avons dégagés; chaque catégorie sera illustrée au moyen d'exemples choisis.

##### *i. Énoncés gnomiques ou aphoristiques, sémantiquement «complets»*

- (11) (a) On a beau prescher qui n'a cure de bien faire. (Larivey, 1579 = (6a))  
 (b) Mais on a beau précher qui ne veut écouter. (La Motte, 1719)

Nous avons déjà commenté en détail, au § 2, ex. (6), ce type d'exemple où *avoir beau* signifie «faire vainement, inutilement» dans un énoncé à caractère aphoristique, sémantiquement et énonciativement complet.

ii. *Autres emplois autonomes, sans corrélat*

Le corpus fournit aussi des exemples non gnomiques, où la CV avec *avoir beau* + Vinf semble néanmoins autonome d'un point de vue sémantique: elle n'y est accompagnée d'aucun corrélat et exprime simplement, comme dans (11a-b), une action inaboutie<sup>21</sup>:

- (12) (a) Avant ce mal de teste on m'eust eu beau prescher  
Pour me faire sans gage une obole lascher. (Schélandre, 1628)
- (b) Sifflez, vous aurez bel attendre  
S'il revient pour se laisser prendre. (Baïf, 1581)
- (c) Bien que l'esprit humain s'enfle par la doctrine  
de Platon, qui le vante influxion des cieux,  
si est-ce sans le corps qu'il seroit ocieux,  
et auroit beau louer sa celeste origine. (Ronsard, 1584)
- (d) Vous aimez, disait-on, le silence des bois;  
qui vous a fait quitter cette humeur solitaire?  
D'où vient que les palais commencent à vous plaire?  
J'avais beau vous chercher sur les bords d'un ruisseau.  
Mais quelle fête cause un luxe si nouveau?  
Pourquoi vous vêtez-vous de robes éclatantes? (La Fontaine, 1671)
- (e) Un jour que le vieillard dormait d'un profond somme,  
Sur le bout de son nez une allant se placer [i.e. *une mouche*]  
Mit l'Ours au désespoir; il eut beau la chasser.  
Je t'attraperai bien, dit-il. (La Fontaine, 1678)

iii. *avoir beau* + Vinf en fonction de «noyau» accompagné de si-p, quand-p

Dans les exemples de cette troisième catégorie, *avoir beau* + Vinf constitue clairement un «noyau», au sens du GARS [Blanche-Benveniste & al., 1990], dans une structure incluant une conditionnelle ou une temporelle. Les exemples suivants présentent un circonstant cadratif, suivi ou précédé d'une CV avec *avoir beau* qui forme sans doute possible la «principale»<sup>22</sup>:

- 21 Il serait un anachronisme, dans ces exemples, de supposer une conséquence niée sous-entendue, et de recourir à un effet d'ellipse: il s'agit selon toute vraisemblance d'énoncés autonomes.
- 22 Cf. aussi: «On a beau sa maison bâtir, si le Seigneur n'y met la main». (Devise genevoise, 1663 < Damourrette & Pichon)

- (13) (a) Quand le Ciel nous livre à la peine,  
On a beau chercher un garant (Montchrestien, 1604)
- (b) Si je puis l'attraper,  
Elle aura beau crier  
Avant qu'elle m'eschappe: [...] (Urfé, 1627)
- (c) La philosophie politique aura bel accuser la bassesse et sterilité de mon  
occupation, si j'en puis une fois prendre le goust comme luy. (Montaigne,  
1592)
- (d) [...] quelque jour vous vivrez d'ambrosie;  
mais Alcandre lui-même aurait beau l'espérer,  
s'il n'implorait mon art pour la lui préparer. (La Fontaine, 1671)

*iv. avoir beau + Vinf en subordonnée, sans corrélat*

Parmi les exemples qui plaident, de manière indirecte mais tout à fait probante, pour un fonctionnement indépendant de la CV avec *avoir beau*, on rencontre des exemples comme (14) où *avoir beau* + Vinf fonctionne sans corrélat, avec le sens de *faire vainement*, dans une subordonnée consécutive:

- (14) soudain il defailloit et s'emportoit si vivement hors de soy, qu'on avoit beau le tempester et hurler, et le pincer, et le griller, jusques à ce qu'il fut resuscité: lors il disoit avoir ouy des voix, mais comme venant de loing, [...] (Montaigne, 1592)

*v. avoir beau + Vinf en subordonnée, avec corrélat précédé de que / et que*

A partir de la catégorie V, nous présenterons des exemples qui pour la plupart relèvent de l'expression de la «cause contrariée» ou de la conséquence niée; mais nous avons traqué les cas où elle échappait au format syntaxique standard «en diptyque» du français contemporain. Nous avons ainsi trouvé d'intéressants exemples en contexte de subordination, avec un corrélat précédé de *que* (15a), ou encore de *et que*, avec un coordonnant révélant une «égalité de statut» entre les deux CV (15b et c):

- (15) (a) disant qu'on avoit beau tromper le pape, *que* les seconds mariages demuroient toujours adulteres devant Dieu. (Peiresc, 1625)
- (b) Comme il vid qu'il avoit beau apeller, *et qu'il* ne respondoit point, [...] (Sorel, 1627)

- (c) parce que cet amour est toujours un pur don, parce que des époux ont beau se le promettre, *et qu'ils ne peuvent se le tenir qu'autant qu'ils prendront soin de se le conserver par de mutuels égards.* (Marivaux, 1728)

vi. *Conséquence niée implicite/inférable*

Nous avons aussi rencontré de nombreux cas où la conséquence niée n'est pas mentionnée de manière directe et explicite, dans une CV jouxtant celle contenant *avoir beau*. Ainsi lorsque figurent, suite à la structure avec *avoir beau*, des questions rhétoriques ou délibératives:

- (16) (a) J'ai beau le vouloir  
si le sultan la veut avoir,  
*comment faire?* (Lesage, 1728)
- (b) prince, tu crains qu'on ne te louë;  
et moi j'aime à louer les héros;  
je l'avouë.  
Comment nous accorder? J'ai peine à m'en tenir.  
J'ai beau me dire: il est des plus modestes;  
*quel gré me saura-t-il d'aller l'entretenir  
de ses dits, de ses faits et gestes?*  
Je l'ennuierai. (La Motte, 1719)
- (c) Ai-je tort quand je dis que M De Grignan, avec sa douceur, fait toujours précisément tout ce qu'il veut? Nous avons eu beau crier misère; *les meubles, les peintures, les cheminées de marbre n'ont-elles pas été leur train?* (Sévigné, 1676)

S'il n'y a pas, dans ces exemples, expression directe d'une conséquence niée, il est possible de la construire par inférence (ainsi dans (16a) on peut élaborer un contenu du type [*la tâche est malaisée*]). Néanmoins, ces exemples relèvent clairement d'une pragma-syntaxe inter-énonciative, et non d'une micro-syntaxe intra-clausale.

vii. *Conséquence niée exprimée dans une relative, une circonstancielle...*

Dans d'autres cas, la conséquence niée est exprimée, mais au travers d'une relative ou d'une circonstancielle...

- (17) (a) L'on a beau faire un million d'ofrandes  
Pour apaiser l'ire du Tout-Puissant,  
*Qui courroucé de nos fautes trop grandes  
Severement nous les va punissant.* (Chrétien des Croix, 1608)

- (b) car qui se laisse dompter à ses propres passions a beau tuer des gens, briser des murailles, prendre des villes, et gagner des batailles, *avant que je l'aye en estime de vaillant homme*. (Camus, 1625)

...et non dans le format de l'apodose devenu habituel à l'époque moderne.

*viii. Corrélat introduit par un connecteur*

Notre corpus fournit également de nombreux exemples de structures en diptyque, mais dont le second membre est introduit par un connecteur, alors qu'en français contemporain, la parataxe asyndétique est quasiment de règle<sup>23</sup>. C'est là une des traces remarquables de la liberté dont bénéficiait notre structure à l'âge pré-classique et classique.

- (18) (a) Tu as beau faire, *si* ne diray-je pas que tu sois mal. (Montaigne, 1592)  
 (b) J'ay eu beau faire, *mais* je n'ay sceu empescher que ces dames ne m'ayent aussitost recogneu qu'elles m'ont veu [...] (Turnèbe, 1584)  
 (c) nos beaux esprits pretendus ont beau se flatter en leur opinion, *car* ils portent le caractere d'esclaves [...] (Garasse, 1623)

Les connecteurs qui apparaissent dans nos exemples sont le *si* et le *que* de l'ancien français; il s'agit également des connecteurs adversatifs *mais*, *pour-tant*, *cependant*. Ceux-ci explicitent une relation d'opposition entre les deux volets de diptyques, qui relèvent d'une expression «discursive» de la concession. Mais on rencontre aussi, comme dans (18c), le connecteur justificatif *car*<sup>24</sup>: il n'y introduit pas, à proprement parler, un corrélat exprimant une conséquence niée, mais une justification du constat d'inutilité exprimé via *avoir beau* Vinf, comme dans (5e) ci-dessus où l'on trouve dans des circonstances analogues le connecteur *puisque*.

*ix. Conséquence niée exprimée avant la concession, ou avant et après; conséquence niée plus ou moins différée*

La conséquence niée, quand elle apparaît, peut être exprimée *avant* la concession (ce qui rejoint l'intuition de Soutet et de Grevisse-Goosse, cf. plus haut § 3), comme dans (19a), voire à la fois avant et après dans un

23 A l'écrit du moins, car à l'oral il n'est pas exceptionnel d'entendre un connecteur (souvent *mais*) au début de la seconde partie du diptyque.

24 Cf. (5e) et (10a) qui présentent tous deux des causales en *puisque*.

exemple comme (19b); elle peut aussi être exprimée à la suite du constituant avec *avoir beau* mais à une certaine distance, de manière plus ou moins différée (19c-e):

- (19) (a) Le pere De Fontenei a fait la même sotise que moi. *Il lit de l'algebre*. On a eu beau lui dire qu'il falloit se ménager. Nous nous consolons ensemble. Deux jours à dormir et à ne rien faire, nous remettront sur pied. (Choisy, 1687)
- (b) Je suis haut, verdoyant et fort;  
stérile avec cela; *point de fruit*; j'ai beau faire;  
*je n'en saurois porter*; la nature eut grand tort. (La Motte, 1719)
- (c) J'ai beau détester ce qui vous a si justement irrité contre moi; mes yeux, depuis deux jours, sont vainement ouverts aux larmes; toute ma douleur, tous mes remords seront inutiles; je ne regagnerai jamais votre confiance. (Lesage, 1726)
- (d) Vous avez beau me persuader de mentir pour vous acquérir des amis; si je n'avois à dire des vérités pour vous, je n'en parlerois pas. (Bussy-Rabutin, 1672)
- (e) Vous avez beau dire, quand vous songez quelquefois au pauvre defunt, si vous pensez qu'il étoit vôtre ami, vous pensez aussitôt qu'il étoit vôtre maître. (Bussy-Rabutin, 1671)

L'exemple (19c), assez représentatif du style de l'époque, contient une liste de trois CV qui relèvent toutes du même niveau syntaxique, et qui expriment toutes la même idée de vanité, d'inutilité. Quant à (19d-e), la conséquence niée s'y exprime via une structure elle-même complexe, décomposable en une, voire deux structures de type protase-apodose.

#### x. *Autonomie graphique*

On trouve, dans (20) comme dans de nombreux exemples de notre corpus, la présence d'une ponctuation forte entre la CV avec *avoir beau* et sa comparse:

- (20) On aura beau s'imaginer, que la nature voulant se jouer de nôtre foiblesse, a mis dans nôtre esprit certaines notions fausses, sur lesquelles nous raisonnons comme sur des principes véritables. Ce doute métaphysique sera bientôt détruit par le sentiment d'un nombre presque infini de vérités particulières que nous sommes obligés de recevoir. (Abbadie, 1684)

Mais entre les deux CV du diptyque concessif, la diversité des ponctuations est de règle, aux périodes considérées comme à l'époque moderne où nous avons trouvé un peu de tout [Conti & Béguelin, 2009 à par.] La ponctuation est capricieuse, soumise à des modes qui peuvent entraîner, d'une édition à l'autre d'un même texte, des divergences importantes, allant jusqu'à modifier la segmentation phrastique [Béguelin, 2002a]. L'indice est dès lors aléatoire, peu fiable pour une analyse scientifique. Partant, nous n'avons accordé qu'une importance réduite à la ponctuation, renonçant, dans nos comptages, à retenir l'autonomie graphique comme un critère d'autonomie.

*xi. Exemples d'apparence conforme au standard moderne (cf. ex. (4))*

Les occurrences répondant aux critères I à IX représentaient les exemples les plus marginaux. Toutes les autres occurrences inventoriées sont de type (21) et (22) et ressemblent donc trait pour trait, extérieurement, à la structure moderne.

(21) Hélas! J'ai beau crier: il est sourd à ma plainte. (La Fontaine, 1671)

(22) Ce qui tue, c'est que le temps a beau courir bien vite, et trop vite, vous ne sauriez attraper vos revenus. (Sévigné, 1696)

Toutefois, le fait que ces exemples coexistent avec (11-19) est évidemment déterminant pour la façon dont était conçue leur structuration syntaxique à l'époque considérée.

#### 4.2. Synthèse chiffrée des observations sur deux périodes: méthodologie et comptage

##### 4.2.1 Méthodologie

Dans cette partie de l'article, nous présenterons les résultats chiffrés de nos observations sur les deux périodes considérées, équivalant à un échantillon de français «préclassique» (1570 à 1630) et un échantillon de français «classique» (1670 à 1730), le découpage en deux périodes devant nous permettre de faire des comparaisons<sup>25</sup>.

25 Nous avons d'abord extrait de FRANTEXT toutes les occurrences d'*avoir beau* + Vinf sur deux siècles entiers, le 17<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup>. Le résultat obtenu représentait un corpus de plus

Nous avons effectué des requêtes dans FRANTEXT intégral (état mai 2008): pour les deux périodes en question, nous avons retenu tous les textes proposés et avons lancé la recherche de la forme *avoir beau* sous toutes ses formes flexionnelles. Nous avons recherché, selon les mêmes principes, les éventuelles occurrences d'*avoir bel* qui auraient pu se trouver encore à ces deux époques. Nous avons obtenu 164 résultats pour la première période, 467 pour la seconde. Après avoir rapatrié les exemples, nous avons éliminé les scorées non pertinentes:

- les «déchets» du moteur de recherche: *avoir beau jeu, vous avez beau temps*, etc.
- les trois occurrences d'*avoir beau* + Vinf de sens archaïque qui figuraient dans les résultats de la première période (aucun exemple de sens archaïque n'a été relevé dans les résultats de la seconde période).

Restaient à examiner 151 occurrences de *avoir beau* pour la première période (1570 à 1630), 445 pour la seconde (1670 à 1730). Nous avons entrepris d'établir des critères de catégorisation, en fonction desquels nous avons coté chacun des exemples afin de pouvoir faire des comptages<sup>26</sup>. Les synthèses chiffrées présentées ci-dessous doivent pourtant être prises avec prudence, principalement pour deux raisons:

- La représentativité réduite des résultats par rapport aux périodes choisies: FRANTEXT offre une sélection de textes qui n'est qu'un reflet partiel des manifestations linguistiques d'une époque donnée. Le nombre de textes proposés diffère pour chaque période, et rend donc difficile une comparaison proprement statistique.
- Le critère «genre de texte», pas plus que le critère générationnel (date de naissance des auteurs) n'ont été contrôlés dans notre recherche.

En conséquence, ces résultats doivent être pris comme une simple synthèse chiffrée des analyses présentées plus haut.

---

de mille pages, trop étendu pour l'analyse exhaustive que nous voulions en faire. Nous avons donc décidé de procéder par sondage, sur deux périodes relativement courtes.

26 Plusieurs autres caractéristiques, dont il n'a pas été question ici, mais qui seront exploitées ultérieurement, ont également été retenues (faits de listes, faits de discours rapporté, sujet inanimé pour *avoir beau*, etc.).

4.2.2 Résultats

Les deux tableaux qui suivent présentent les nombres absolus et les pourcentages d'exemples montrant les critères d'autonomie décrits sous 4.1. Les exemples n'exhibant pas de critères particuliers (occurrences majoritaires) n'y apparaissent pas.

| <i>Critères</i>                                       | <i>Nb d'occ.</i>                 | <i>% relatif<br/>(sur 42<br/>résultats)</i> | <i>% total<br/>(sur 151<br/>résultats)</i> |
|---|----------------------------------|---|--|
| 1. sans corrélat, énoncés gnomiques                   | 1                                | 2.38%                                       | 0.66%                                      |
| 2. autres emplois sans corrélat                       | 5                                | 11.9%                                       | 3.31%                                      |
| 3. en «noyau», avec <i>si-p</i> , <i>quand-p</i>      | 4                                | 9.52%                                       | 2.65%                                      |
| 4. en sub. sans corrélat                              | 3                                | 7.14%                                       | 1.99%                                      |
| 5. en sub. avec corrélat précédé de <i>que/et que</i> | 3<br>(dont 1<br>avec <i>et</i> ) | 7.14%                                       | 1.99%                                      |
| 6. avec conséquence niée inférable                    | 4                                | 9.52%                                       | 2.65%                                      |
| 7. conséq. niée dans relative, circonst., ...         | 3                                | 7.14%                                       | 1.99%                                      |
| 8. avec connecteur                                    | 13                               | 30.95%                                      | 8.61%                                      |
| 9. conséq. niée avant, avant et après, ou différée    | 4                                | 9.52%                                       | 2.65%                                      |
| Divers  | 2                                | 4.76%                                       | 1.32%                                      |
| <i>Totaux</i>   | 42                               | (100%)                                      | 27,8%                                      |

Tableau 1. Corpus 1570-1630, Nombre d'occurrences d'*avoir beau* par critère d'autonomie; pourcentages relatifs; pourcentages par rapport au nombre total d'occurrences d'*avoir beau* (151)

A part le premier, nos critères sont tous représentés par plus d'un exemple, et un critère ressort particulièrement: le 8, «présence d'un connecteur».

| <i>Critères</i>                                       | <i>Nb d'occ.</i>                   | <i>% relatif<br/>(sur 39<br/>résultats)</i> | <i>% total<br/>(sur 455<br/>résultats)</i> |
|---|------------------------------------|---|--|
| 1. sans corrélat, énoncés gnominiques                 | 1                                  | 2.54%                                       | 0.22%                                      |
| 2. autres emplois sans corrélat                       | 12<br>(dont 3 chez<br>La Fontaine) | 30.77%                                      | 2.64%                                      |
| 3. en «noyau», avec <i>si-p, quand-p</i>              | 2                                  | 5.13%                                       | 0.44%                                      |
| 4. en sub. sans corrélat                              | -                                  | 0%  | 0%   |
| 5. en sub. avec corrélat précédé de <i>que/et que</i> | 7<br>(dont 1 avec<br><i>et</i> )   | 17.95%                                      | 1.54%                                      |
| 6. avec conséquence niée inférable                    | 2                                  | 5.13%                                       | 0.44%                                      |
| 7. conséq. niée dans relative, circonst., ...         | -                                  | 0%  | 0%   |
| 8. avec connecteur                                    | -                                  | 0%  | 0%   |
| 9. conséq. niée avant, avant et après, ou différée    | 15                                 | 38.46%                                      | 3.3%                                       |
| <i>Totaux</i>   | 39                                 | (100%)                                      | 8,6%                                       |

Tableau 2. Corpus 1670-1730. Nombre d'occurrences d'*avoir beau* par critère d'autonomie; pourcentages relatifs; pourcentages par rapport au nombre total d'occurrences d'*avoir beau* (455)

On constate une baisse significative des exemples manifestant une autonomie, en termes de pourcentage des emplois d'*avoir beau*: alors que plus d'un quart des exemples manifestaient des indices d'autonomie dans la première période considérée, ce pourcentage tombe à moins de 10% dans la seconde période. Par ailleurs, les catégories 4, 7 et 8 se sont vidées, alors que d'autres (2 et 9) demeurent bien représentées.

#### 4.2.3 Développement et synthèse

Nous avons souhaité contrôler nos résultats en examinant la période intermédiaire, non prise en compte initialement. Le tableau 3 résume la situation d'*avoir beau* + Vinf au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle:

| <i>Critères</i>                                       | <i>Nb d'occ.</i> | <i>% relatif<br/>(sur 5<br/>résultats)</i> | <i>% total<br/>(sur 215<br/>résultats)</i> |
|---|------------------|--|--|
| 1. sans corrélat, énoncés gnominiques                 | 1                | 1.92%                                      | 0.47%                                      |
| 2. autres emplois sans corrélat                       | 10               | 19.23%                                     | 4.65%                                      |
| 3. en «noyau», avec si-p, quand-p                     | 3                | 5.77%                                      | 1.4%                                       |
| 4. en sub. sans corrélat                              | 6                | 11.54%                                     | 2.79%                                      |
| 5. en sub. avec corrélat précédé de <i>que/et que</i> | 2                | 3.85%                                      | 0.93%                                      |
| 6. avec conséquence niée inférable                    | 6                | 11.54%                                     | 2.79%                                      |
| 7. conséq. niée dans relative, circonst., ...         | 2                | 3.85%                                      | 0.93%                                      |
| 8. avec connecteur                                    | 9                | 17.31%                                     | 4.19%                                      |
| 9. conséq. niée avant, avant et après, ou différée    | 12               | 23.08%                                     | 5.58%                                      |
| Divers  | 1                | 1.92%                                      | 0.47%                                      |
| <i>Totaux</i>   | 52               | (100%)                                     | 24.2%                                      |

Tableau 3. Corpus 1631-1669. Nombre d'occurrences d'*avoir beau* par critère d'autonomie; pourcentages relatifs; pourcentages par rapport au nombre total d'occurrences d'*avoir beau* (215)

Le tableau 4 présente une synthèse de nos résultats, incluant la période intermédiaire. Il indique les proportions d'exemples montrant des critères d'autonomie mais aussi, cette fois, les exemples n'exhibant pas de tels critères. Rappelons que pour des raisons exposées *supra* (4.1.x.), il n'a pas été tenu compte ici des manifestations d'autonomie purement graphiques.

| <i>Périodes</i> | <i>Nb. d'occurrences</i> | <i>Ex. avec indices d'autonomie</i> | <i>Ex. d'apparence conforme au diptyque moderne</i> |
|-----------------|--------------------------|-------------------------------------|---|
| 1570-1630       | 151                      | 42                                  | 109   |
|                 |                          | 27.8%                               | 72.2%   |
| 1631-1669       | 215                      | 52                                  | 163   |
|                 |                          | 24.2%                               | 75.8%   |
| 1670-1730       | 455                      | 39                                  | 416   |
|                 |                          | 8.6%                                | 91.4%   |

Tableau 4. Synthèse des résultats: nombre d'exemples présentant des signes d'autonomie ; nombre d'exemples conformes au standard contemporain

Ces résultats révèlent un pourcentage régulièrement décroissant d'exemples présentant des critères d'autonomie, ce qui est conforme à l'idée d'une évolution de la structure vers un figement plus marqué. Toutefois, en valeur absolue, le nombre d'exemples atypiques, exhibant des critères non graphiques d'autonomie, ne varie pas massivement: c'est le gonflement des effectifs de l'emploi «moderne» qui a pour conséquence un déclin relatif des emplois «autonomes». Ces observations demanderont toutefois à être affinées et étendues à une période plus longue, idéalement depuis l'ancien français jusqu'au français contemporain.

## 5. Conclusions

Dans cette étude, nous avons cherché à mesurer ce qui change dans les emplois d'*avoir beau* + Vinf entre la période pré-classique et la période classique, sans en rester à l'idée commode, mais vague, d'une coalescence graduelle. En vue de mettre un contenu sous la notion de gradualité qui sert souvent à décrire le changement linguistique, nous avons décrit de manière exhaustive, dans les corpus disponibles, les différents usages de la locution

*avoir beau* + Vinf, et parmi eux, les contextes distributionnels qui tendent à être exclus, ceux qui au contraire se maintiennent quoique de façon sporadique, enfin ceux qui se développent.

Nous avons clairement affaire ici à un changement en cours, et qui agit «à bas bruit». Alors qu'on peut imaginer avoir affaire, sur 600 ans, à une seule et même structure concessive avec *avoir beau*, un examen attentif des emplois montre que tel n'est pas le cas, et que la locution connaît une évolution distributionnelle. Cependant, les manifestations du changement de statut de la clause avec *avoir beau* restent ténues, peu spectaculaires: aux yeux du diachronicien, il n'y a pas de symptôme plus marquant d'une ritualisation que l'entrée en désuétude de quelques-uns des emplois «libres» de l'expression *avoir beau* + Vinf (emploi en subordonnée sans corrélat, emploi où la conséquence niée est dans une relative ou une circonstancielle, emploi avec connecteur entre les deux CV), accompagnée en parallèle d'un essor statistique des emplois de type moderne. Ce couplage de deux énonciations opère sur le très long terme, et ne s'accompagne d'aucune recatégorisation voyante de la CV avec *avoir beau*, contrairement à ce qui se passe dans les greffes en *n'importe Q* ou *je ne sais Q* que nous avons étudiées ailleurs [Béguelin, 2002b, 2009].

Pour attribuer, entre les années 1570 et 1730, une grammaire à nos structures concessives, il est indispensable de prendre en compte le fait que les formes routinisées, déjà très majoritaires, de type (21)-(22), coexistent avec des emplois «libres», certes minoritaires et récessifs, mais tout de même bien présents dans les corpus. Pour la période considérée, nos observations font donc pencher la balance en direction d'une analyse macro-syntaxique de la structure concessive, qui représente encore clairement à l'époque une routine discursive macro-syntaxique de type  $\mathcal{E}$  *préparation* +  $\mathcal{E}$  *action*. Un stade plus avancé de la coalescence est-il atteint en français actuel? Même si on peut le présumer, la question demande encore à être examinée de plus près (cf. Conti & Béguelin [2009 à par.]).

Pour donner plus de force à nos conclusions, sans doute sera-t-il opportun, dans une phase ultérieure de la recherche, d'intégrer dans l'analyse le paramètre «genre de texte», pour voir si le développement de certains genres ont favorisé la routinisation de notre structure, et d'autre part le paramètre générationnel: cela permettrait de contrôler indirectement nos

résultats, en vérifiant si les emplois «libres» apparaissent plus souvent sous la plume des «anciens» que des «modernes».

Enfin, une question qui se pose est de savoir si les observations faites à propos de *avoir beau* Vinf sont ou non généralisables. Ce mode de changement discret, caractérisé par le maintien de métanalyses sur le très long terme, caractérise-t-il la satellisation de C1 à partir de routines de type C1 + C2? Dans le cas du français, les satellisations de C2 (greffes en *il y a* + laps de temps, en *n'importe Q* et *je ne sais Q*) semblent soumises à des réanalyses nettement plus spectaculaires, que viennent confirmer des phénomènes de transcatégorisation.

## Bibliographie

- Abeillé A. 2005. «Les syntagmes conjoints et leurs fonctions syntaxiques». In *Langages* 160, pp. 42-66.
- Avanzi M. à par. «Rattachement et fragmentation de la syntaxe par la prosodie». In *Travaux de Linguistique*.
- Avanzi, M. en cours. *Un nouveau regard sur les rapports entre prosodie et syntaxe*. Thèse de doctorat, Universités de Neuchâtel et de Paris Ouest Nanterre.
- Bally Ch. 1944. *Linguistique générale et linguistique française*. Berne: A. Francke S.A.
- Béguelin M.-J. 2002a. «Clause, période, ou autre? La phrase graphique et la question des niveaux d'analyse». In M. Charolles, P. Le Goffic & M.-A. Morel (éds.), *Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase? Verbum* XXIV, n° 1-2, pp. 85-107.
- Béguelin M.-J. 2002b. «Routines macro-syntaxiques et grammaticalisations: l'évolution des clauses en *n'importe*». In H. Leth Andersen & H. Nölke (éds.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Actes du colloque international d'Aarhus, 17-19 mai 2001. Berne, Peter Lang, coll. «Sciences pour la communication», pp. 43-69.
- Béguelin M.-J. 2007a. «La langue et le temps. Analyse objective, analyse subjective et théorie de la grammaticalisation». Conférence plénière au Colloque international «Révolutions saussuriennes», Genève, 19-22 juin 2007. (<http://www.saussure.ch/preprints/Beguelin.pdf>).
- Béguelin M.-J. 2007b. «Grammaticalisation et renouvellement formel de *en veux-tu en voilà*». In O. Bertrand, M. Charolles, J. François, S. Prevost & C. Schnedecker (éds.), *Discours, diachronie, stylistique du français. Hommages à Bernard Combettes*. Berne: Peter Lang, Coll. «Sciences pour la communication», pp. 225-241.

- Béguelin M.-J. 2009. «From the Confession of Ignorance to the Indefinite: what Impact for a Theory of Grammaticalization?». In C. Rossari, C. Ricci & A. Spiridon (éds), *Grammaticalization and Pragmatics: Facts, Approaches, Theoretical Issues*. Bingley: Emerald Group Publishing Limited, coll. *Studies in Pragmatics*, pp. 35-64.
- Béguelin M.-J. 2009 à par. «Les constructions avec *avoir beau* sont-elles libres ou dépendantes?». In S. Vanséveren (éd.), *Calliope. Mélanges de linguistique indo-européenne offerts à Francine Mawet*. Leuven: Peeters, pp. 43-57.
- Béguelin M.-J. & G. Corminboeuf 2005. «De la question à l'hypothèse: modalités d'un phénomène de coalescence». In C. Rossari, A. Beaulieu-Masson, C. Cojocariu & A. Razgouliaeva (éds.), *Les Etats de la question*, Québec: Nota bene, pp. 67-89.
- Berrendonner A. 2002a. «Les deux syntaxes». In *Verbum* XXIV, pp. 23-35.
- Berrendonner A. 2002b. «Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe, et ambivalences sémantiques». In H. Leth Andersen & H. Nölke (éds.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Actes du Colloque international d'Aarhus, 17-19 mai 2001. Berne: Peter Lang, coll. «Sciences pour la communication», pp. 43-69.
- Blanche-Benveniste C. & C. Jeanjean 1986. *Le français parlé. Transcription et édition*. Paris: Ed. du Centre national de la recherche scientifique.
- Blanche-Benveniste C. & al. 1990. *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris: Ed. du Centre national de la recherche scientifique.
- Brunot F. 1922. *La pensée et la langue*. Paris: Masson.
- Charolles M. 1997. «L'encadrement du discours; univers, champs, domaines et espaces». In *Cahier de Recherche Linguistique* 6, LanDisCo université Nancy2.
- Choi-Jonin I. & E. Delais-Roussarie 2007. «L'association de propositions sans marque segmentale en français parlé: étude syntactico-prosodique». In *Faits de Langue* 28, pp. 83-94.
- Conti V. & M.-J. Béguelin 2009 à par. «Le statut des concessives en *avoir beau* du français: considérations synchroniques et diachroniques». In *Journal of French Language Studies*.
- Corminboeuf G. 2009 à par. *L'expression de l'hypothèse: entre hypotaxe et parataxe*. Louvain-la-Neuve: de Boeck-Duculot, coll. «Champs linguistiques».
- Deulofeu J. 1989. «Les couplages de constructions verbales en français parlé: effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé». In *Recherches sur le français parlé* 9, pp. 111-141.
- Durand J., Laks B. & Ch. Lyche 2002. «La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure». In C. Pusch & W. Raible (éds.), *Romanistische Korpuslinguistik- Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics - Corpora and Spoken Language*. Tübingen: Gunter Narr Verlag, pp. 93-106.
- Durand J., Laks B. & Ch. Lyche 2005. «Un corpus numérisé pour la phonologie du français». In G. Williams (éd.), *La linguistique de corpus*. Actes du colloque «La linguistique de corpus», Lorient, 12-14 septembre 2002. Rennes: Presses Universitaires de Rennes, pp. 205-217.
- Faye P. L. 1931. «*Avoir beau* + infinitive». In *The French Review* 5, No 1, pp. 26-29.
- Faye P. L. 1934. «*Avoir beau* + Infinitive in Old French and Modern French». In *PMLA* 49, No. 4 (Dec., 1934), pp. 1005-1018.
- Goosse A. 1991. «Le dossier d'*avoir facile*». In *Mélanges de grammaire et de lexicologie françaises*. Louvain-la-Neuve: Peeters, pp. 324-350.

- Grevisse-Goosse = Grevisse M. 2007. *Le Bon Usage: grammaire française*. Paris [etc.]: Duculot, (14e édition revue par A. Goosse).
- Groupe de Fribourg (à par.). *La grammaire de la période*.
- Hess J. A. 1924. «The Illative *Aussi* and the Concessive *Avoir Beau*». In *The Modern Language Journal* 8, No. 5 (fév. 1924), pp. 281-284.
- Le Bidois G. & R. 1938. *Syntaxe du français moderne*. Paris: Picard.
- Leeman D. 2002. *La phrase complexe: les subordinations*. Bruxelles: de Boeck-Duculot, coll. «Champs linguistiques».
- Le Goffic P. 1993. *Grammaire de la phrase française*. Paris: Hachette.
- Marcotte S. 1997. *La coordination des propositions subordonnées en moyen français*. Genève: Droz.
- Martin R. 1987. *Langage et croyance. Les «univers de croyance» dans la théorie sémantique*. Bruxelles: Mardaga.
- Morel M.-A. 1980. *Etude sur les moyens grammaticaux et lexicaux propres à exprimer une concession en français moderne*, Thèse d'Etat, Univ. de Paris III.
- Morel M.-A. 1996. *La concession en français*. Paris: Ophrys.
- Orr J. 1963/1957. *Vous avez beau faire*, sémantique et syntaxe. *Essais d'étymologie et de philologie françaises*. Paris: Klincksieck.
- Pagani-Naudet C. à par.. «Les relatives sans antécédent. Subordonnées ou corrélatives?» In M.-J. Béguelin, M. Avanzi & G. Corminboeuf (éds.), Actes du colloque international *La Parataxe*, Neuchâtel, février 2007.
- Riemsdijk H. C. van. 2005. «Graft is the logically missing case of merge». In *Visnyk of the Kiev National Linguistic University* 7/2, pp. 5-13.
- Saussure F. de. 1916. *Cours de linguistique générale*, 1<sup>e</sup> éd. par Ch. Bally et A. Sechehaye, 2<sup>e</sup> éd. 1922, 3<sup>e</sup> éd. 1931; éd. de T. De Mauro, Payot, 1972; éd. critique et synoptique de R. Engler, Wiesbaden: Harrassowitz, 1967- (= CLG/E).
- Saussure F. de. 2002. *Ecrits de linguistique générale*. Edités par S. Bouquet & R. Engler, Paris: Gallimard.
- Savelli M. 1993. *Contribution à l'analyse macro-syntaxique. Les constructions «siamoisés» du type: «Plus v1... plus v2...»*. Thèse de doctorat nouveau régime, Université de Provence.
- Soutet O. 1992. *La concession dans la phrase complexe en français. Des origines au XVI<sup>e</sup> siècle*. Genève: Droz.
- Spevak O. 2005. *La concession en latin*. Bruxelles: Editions Latomus.
- Togebly K. 1983. *Grammaire française*. Copenhague: Akademisk Forlag.
- Wagner R. L. & J. Pinchon 1962. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris: Hachette.
- Wilmet M. 2003. *Grammaire critique du français*, 3e édition, Bruxelles: de Boeck & Larcier.

### Bases de données

Frantext (<http://atilf.atilf.fr/frantext.htm>)

Base de Français Médiéval (<http://bfm.ens-lsh.fr/>)

Corpus PFC (Phonologie du français contemporain: <http://www.projet-pfc.net>)

*Bibliographie du projet «La structure interne des périodes»:*

[http://www2.unine.ch/structuration\\_periodes](http://www2.unine.ch/structuration_periodes)